

Questions orales

évidemment sur la réserve indienne afin de rétablir la paix et l'ordre et d'administrer les lois d'après les juridictions où les policiers se trouvent. Du côté canadien, évidemment les lois canadiennes sont administrées. Je présume que c'est la même chose du côté américain.

Pour ce qui est de la question du désarmement total de la réserve, je suis persuadé que c'est l'un des sujets qui est en train d'être discuté présentement à Montréal entre toutes les autorités présentes qui couvre toute la réserve et toutes les juridictions concernées.

[Traduction]

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, c'est également au solliciteur général que je m'adresse. Le solliciteur général et la GRC savent depuis quelques années que le jeu et le crime organisé sont derrière l'explosion de violence, non seulement à la réserve d'Akwesasne, mais également à celle de Kaniwaki, au sud de Montréal, réserve entièrement située en territoire canadien.

Le ministre pourrait-il informer la Chambre des projets précis que son ministère et lui ont l'intention de présenter à la réunion de Montréal? Va-t-il insister non seulement au Canada, mais auprès du gouvernement américain, sur la nécessité de lutter contre le jeu et le crime organisé qui sont responsables de la violence endémique ou va-t-il persister à dire qu'il s'agit simplement d'une affaire qui concerne les États-Unis?

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je souhaite attirer l'attention de la Chambre sur la dernière partie de cette question ou de cette déclaration où le député m'accuse de considérer que cette affaire concerne strictement les Américains. Sans doute faisait-il allusion à ce que j'ai dit aujourd'hui lorsque j'ai répondu à sa question au sujet de l'exploitation de maisons de jeux du côté américain. Je tenais à apporter cette précision.

Le comité réuni à Montréal est précisément en train d'examiner toute la question de l'explosion de violence sur le territoire d'Akwesasne ainsi que ses causes.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, ma question supplémentaire porte sur les solutions de rechange aux établissements de jeux. Les dirigeants nationaux autochtones, ainsi que les chefs de la réserve, ont demandé à maintes reprises de l'aide au gouvernement, afin de trouver des solutions économiques pour rempla-

cer le jeu comme source de gagne-pain pour les habitants de la réserve.

Le gouvernement profite-t-il de la rencontre de Montréal pour présenter des propositions bien précises au sujet de l'aide qu'il doit apporter et qu'il faut exhorter les Américains à apporter également, afin qu'on puisse parvenir à une solution à long terme et que les habitants des réserves ne soient pas simplement laissés à la merci du crime organisé?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je suis persuadé que le député et ses collègues comprennent le caractère unique de la situation sur la réserve indienne d'Akwesasne qui relève de la compétence de cinq gouvernements.

La rencontre qui a lieu à Montréal ce matin et qui se poursuit à l'heure actuelle tend à coordonner les mesures prises par ces cinq gouvernements, afin de trouver une façon durable d'apporter la paix aux gens d'Akwesasne. Je suis persuadé que les intéressés envisagent tout un éventail de solutions. Il ne s'agit pas de discuter à l'avance dans cette enceinte de questions qui seront tout d'abord soumises aux chefs des Mohawks, avant d'être discutées avec qui que ce soit d'autre.

* * *

L'ÉNERGIE, LES MINES ET LES RESSOURCES

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, concerne le projet Hibernia.

Monsieur le Président, tous les Canadiens et, en particulier, les Terre-Neuviens qui souffrent à l'heure actuelle de l'épuisement des stocks de morue sur la côte est, attendent avec impatience le lancement de ce projet. Il y a deux semaines, le vice-président de Petro-Canada, M. Jim Stanford, a déclaré qu'à son avis, on était très près de mettre la dernière main aux ententes entre le gouvernement fédéral et le gouvernement terre-neuvien.

Le ministre pourrait-il nous préciser aujourd'hui si oui ou non la signature officielle devant lancer ce projet va se produire dans les semaines à venir et si les Canadiens peuvent s'attendre à ce que les travaux de construction débutent en 1990.

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en réponse à la question du député, je voudrais lui préciser qu'il doit se rappeler sûrement de la date du 30 juin que nous nous sommes fixés comme objectif, ce que nous négocions et ce dont M. Stanford parlait probablement en tant que